Pays de la Loire, Vendée
Luçon
place Leclerc
Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, place Leclerc

Autel, gradin d'autel, tabernacle et retable du Sacré-Cœur

Références du dossier

Numéro de dossier : IM85000360
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique Commune de Luçon
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PM85000187

Désignation

Dénomination : autel, gradin d'autel, tabernacle, retable
Précision sur la dénomination : autel secondaire ; retable architecturé à niche
Appellations : du Sacré-Cœur

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : bras sud du transept

Historique

La chapelle du bras sud du transept - aujourd'hui placée sous le vocable du Sacré-Coeur - l'était au XVIIIe siècle sous celui de Saint-Symphorien et, de 1818 à 1841, sous celui de Saint-Mathurin. Le retable de la chapelle, ainsi que l'autel d'origine et son tabernacle, datent de la grande campagne de rénovation du mobilier de la cathédrale, entreprise sous l'épiscopat de Mgr Jacquemet Gaultier d'Ancyse (1759-1775) ; c'est également le cas du confessionnal et du revêtement des parois sud et ouest, avec lesquels le retable s'harmonise. L'auteur de cet ensemble est probablement le sculpteur angevin d'origine allemande Sébastien Leysner (1728-1781) qui réalisa les travaux du choeur. Si le retable est toujours celui d'origine, il n'en va pas de même de l'autel, du tabernacle et du gradin d'autel, qui sont des remplois. Nous savons par un texte de 1804 que l'autel d'origine était en pierre ; il fut remplacé, peu après cette date, par un autel en marbre provenant d'une autre chapelle de la cathédrale. Quant au tabernacle, la décision de l'installer date de fin 1824, sans aucun doute avec le gradin. On voit d'ailleurs très nettement la marque de ces remplois : le tabernacle masque la coquille de la niche du retable et l'installation du gradin a nécessité l'épaississement en pierre de l'autel placé en 1804. A l'origine, le retable s'organisait autour d'une niche logeant la statue de saint Symphorien ; elle fut enlevée à la Révolution, puis remplacée par une statue de saint Mathurin en 1818, lorsque la chapelle fut placée sous son vocable ; cette niche a été fermée en 1841 pour mettre un tableau représentant le Sacré-Coeur, lorsque la chapelle a, de nouveau, changé de vocable. Lors de travaux à la cathédrale en 1906, l'architecte diocésain Georges Balleyguier envisagea de restituer la chapelle orientée et de déposer le retable - un projet qui ne sera pas exécuté. Actuellement - c'est-à-dire à la fin de l'année 2011, date d'achèvement de l'inventaire de Luçon - l'œuvre est en cours de restauration, ainsi que l'ensemble du mobilier et du décor du bras sud du transept.

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Sébastien Leysner (sculpteur, ?)

Description

Le retable, rythmé par quatre pilastres corinthiens, est en pierre calcaire peinte faux marbre ; les ornements sont peints en doré. L'autel, galbé en plan et en élévation, est en marbre noir veiné, avec une croix de Malte en marbres rouge et blanc.

Le gradin d'autel et le tabernacle sont en bois peint en blanc ; leurs sculptures sont dorées. Le tabernacle est flanqué de quatre colonnes ioniques en marbre noir uni.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : marbrerie, taille de pierre, sculpture, menuiserie
Eléments structurels, forme, fonctionnement : plan, galbé ; élévation, galbé ; colonne, 4 ; pilastre, 4

Matériaux : calcaire taillé, peint, faux marbre, doré ; marbre veiné (noir) : taillé, mouluré ; bois taillé, décor en relief, peint, doré

Mesures :
h = 97 ; la = 195 ; pr = 62. Dimensions de l'autel en marbre, sans le dessus en bois et l'épaississement en pierre. Dimensions approximatives du retable : h = 1000 ; la = 520.

Représentations :
croix de malte, I.H.S., Agneau mystique, Trinité: triangle, angelot: rayons lumineux, blé, pampre, palme, coquille
L'autel est orné d'une croix de Malte. Le gradin l'est du monogramme I.H.S., de blé et de pampres. Le tabernacle est orné de l'Agneau mystique, du triangle divin et d'angelots sur la face, de blé et de pampres sur les côtés. Le retable l'est d'angelots, de palmes, d'une coquille.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Protections : classé au titre objet, 1982/12/30
Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives de l'évêché de Luçon. Registre n° 4 des délibérations du chapitre (1764-1767) : Le 11 août 1766, 400 livres sont léguées par le chanoine Pierre Siredey à la fabrique, pour l'achat d'une rampe à la chapelle Saint-Symphorien ; le 16 octobre de la même année, la fabrique fait un marché avec un ouvrier de Luçon pour la rampe, payée 54 livres la toise.

- Archives de l'évêché de Luçon. Registre des délibérations du Conseil de fabrique : Le 21 avril 1804, on décide de supprimer les autels des six chapelles les plus proches de l'entrée, jugés inutiles ; quatre sont en marbre, deux sont en pierre. Or, parmi ceux que l'on conserve, ceux des chapelles de la Vierge et Saint-Symphorien (bras nord et sud du transept) sont en pierre ; on les remplacera donc par deux des autels en marbre supprimés.

- Archives de l'évêché de Luçon. Registre des délibérations du Conseil de fabrique : Le 4 juillet 1817, on demande à Fleury de repeindre, redorer et restaurer le retable de la chapelle Saint-Symphorien.

- Archives de l'évêché de Luçon. Registre des délibérations du Conseil de fabrique : Le 10 août 1818, il est question du marché passé par le Conseil de fabrique de la cathédrale avec Fleury, pour une statue de saint Mathurin ; on va l'installer dans la chapelle des reliques (la chapelle Saint-Symphorien, dans le croisillon sud) dans une niche où était autrefois une statue.

- Archives de l'évêché de Luçon. Registre n° 5 des délibérations du chapitre (1785-1828) : Le 9 décembre 1824, en raison d'un problème concernant la communion, on va mettre un tabernacle et une table de communion à la chapelle Saint-Mathurin.

- Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine ; dossier 81/85/12. Rapport de l'architecte diocésain Balleyguier au ministre des Beaux-Arts, le 17 juillet 1906 : il envisage de restituer la chapelle orientée et d'enlever le retable.

- Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Vendée. Étude préalable à la restauration du décor du bras sud du transept, par Pascal Prunet, architecte en chef MH, en décembre 2003.

Illustrations

Autel, gradin d'autel, tabernacle et retable du Sacré-Cœur, vue d'ensemble.
Phot. Patrice Giraud
IVR52_20078500609NUCA

Vue de l'autel et du tabernacle.
Phot. Patrice Giraud
IVR52_20078500618NUCA

Gloire et angelots au sommet du tableau du retable.
Phot. Patrice Giraud
IVR52_20078500616NUCA

Dossiers liés

Édifice : Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, place Leclerc (IA85001764) Pays de la Loire, Vendée, Luçon, place Leclerc
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Tableau : Le Sacré-Cœur (IM85000361) Pays de la Loire, Vendée, Luçon, place Leclerc
Confessionnal (n° 1) (IM85000357) Pays de la Loire, Vendée, Luçon, place Leclerc
Revêtement intérieur (IM85000359) Pays de la Loire, Vendée, Luçon, place Leclerc

Auteur(s) du dossier : Marie-Thérèse Réau
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

Autel, gradin d'autel, tabernacle et retable du Sacré-Cœur, vue d'ensemble.

IVR52_20078500609NUCA
Auteur de l'illustration : Patrice Giraud
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'autel et du tabernacle.

IVR52_20078500618NUCA
Auteur de l'illustration : Patrice Giraud
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Gloire et angelots au sommet du tableau du retable.

IVR52_20078500616NUCA
Auteur de l'illustration : Patrice Giraud
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation